

CONSEIL POUR L'ACCUEIL D'UN APPRENTI

Bénéficiez d'une expertise pour la rédaction de vos contrats d'apprentissage et profitez d'un accompagnement pendant toute la durée du contrat

PTN00

NOTRE RÉPONSE

Un expert vérifie les pré-requis pour l'entreprise et l'apprenti, prend en charge la rédaction du contrat et assure un suivi pour toutes les questions jusqu'à la fin du contrat



Un contrat conforme à la réglementation

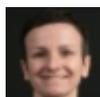
- Détermination de la rémunération du jeune sur la base de l'âge, du diplôme préparé et de la réglementation en vigueur et conseil sur l'optimisation du contrat
- Vérification de l'éligibilité du maître d'apprentissage
- Contrôle de la conformité juridique du contrat au regard des nouvelles dispositions applicables à l'apprentissage depuis le 01/01/2019
- Réponses aux questions relatives au contrat (avenant, rupture)



Les + du service

- Une rédaction rapide et facilitée
- Une gestion et un suivi sécurisés

TÉMOIGNAGES



Hélène WENDLING
Fondatrice de GECO

« C'est rassurant lorsque l'on prend un apprenti d'être épaulé par la CCI. »



Geneviève LEPELLETIER
DRH de SOCOME

Le service Apprentissage de la CCI « est un rouage important du développement de l'apprentissage et de la sécurisation des relations jeune-entreprise-CFA. »

VOTRE INVESTISSEMENT



60 € HT
par contrat



5 mn
via le formulaire en ligne

POUR ALLER PLUS LOIN !

Déposer une offre d'apprentissage sur le site **Grand Est**

www.apprentissage-grandest.fr

Tout savoir sur l'apprentissage en Alsace

www.jerecrite1apprentienalsace.fr

Formation "Exercer le rôle de tuteur en entreprise"

www.cci-campus.fr

LES ATOUTS DE L'OFFRE

5 minutes chrono
pour déclarer son contrat

Respect de la réglementation

en vigueur depuis le 1er janvier 2019

6 197 contrats

d'apprentissage traités par la CCI en 2018

NOTRE EXPERTISE

Acteur de la dynamique économique alsacienne et engagée pour le développement des entreprises, la CCI Alsace Eurométropole soutient chaque année les projets de 4000 dirigeants et 2000 créateurs et repreneurs.

La CCI met à leur service des conseillers avec des expertises essentielles : législation de l'apprentissage, conseil pour l'accueil et le suivi des apprentis, organisation de stages de découverte métiers, diffusion des offres d'apprentissage et des candidatures (site web, forum, job dating...).

CONTACT



Direction Apprentissage
et Orientation

+33 3 90 20 67 68

apprentissage-alsace@alsace.cci.fr

www.alsace-eurometropole.cci.fr